

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 9 mars 2017
Rapporteur :
Monsieur Jean-Hubert
PETILLON**

N°2

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 21/03/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 20/03/2017
(accusé de réception du 20/03/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Budget primitif 2017

La communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de la CA de Quimper Communauté et de la CC du Pays Glazik, rejoints par la commune de Quéménéven.

2017 constitue le premier exercice de ce nouvel EPCI.

Le périmètre du nouvel EPCI comprend l'ensemble des compétences obligatoires d'une communauté d'agglomération (*Développement économique, politique d'aides au commerce d'intérêt communautaire, tourisme, aménagement de l'espace, habitat, politique de la ville, gens du voyage, déchets*) ainsi que les compétences optionnelles et facultatives sur chacun des périmètres précédents (*eau & assainissement, équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, action sociale d'intérêt communautaire, MSAP, l'enseignement supérieur, la jeunesse (16-30 ans), les politiques d'animation communautaires (ULAMIR, Atout Sport, sentiers de randonnées), la constitution des réserves foncières, les communications électroniques, le SIG et l'observatoire foncier, l'installation et l'entretien des abris bus, la contribution au SDIS, la fourrière animale*).

L'unification des compétences entre les différentes parties du territoire interviendra tant en 2017 avec une révision des statuts de Quimper Bretagne Occidentale en ce sens qu'a l'issue du processus de projet communautaire.

Dans le budget 2017, la majeure partie de la fusion est néanmoins traduite, avec des crédits budgétaires reflète des périmètres consolidés, notamment en matière d'économie, d'aménagement/habitats et des compétences environnement. De même, les mouvements sur les attributions de compensation prennent en compte les évolutions mises en œuvre en 2016

(avec la disparition de la DSC d'une part et la constitution du SIVOM du Pays Glazik d'autre part).

Depuis le 1er janvier 2017, la direction des services informatiques est passée en service commun pour le compte, dans un premier temps, de QBO et de la commune de Quimper. De ce fait, l'EPCI porte l'ensemble des moyens et facture les prestations fournies aux membres du service commun, à savoir pour 2017, à la commune de Quimper.

Quimper Bretagne Occidentale a également repris, depuis le 1^{er} janvier de cette année, la gestion et l'aménagement du port du Corniguel-Cap Horn

Dans un contexte de fusions nombreuses d'EPCI et d'évolution des compétences liées à la mise en œuvre de la loi Notre, le nouveau cadre institutionnel dans lequel évoluera Quimper Bretagne Occidentale sera bousculé.

L'exercice budgétaire 2017 se présente comme un exercice de transition pour permettre au nouvel EPCI de se mettre sur les rails de son projet communautaire pour les années futures.

Le budget de Quimper Bretagne Occidentale comporte 9 budgets actifs : le budget principal, le budget annexe des transports, un budget annexe eau – gestion en régie, un budget annexe eau – gestion déléguée, un budget assainissement collectif – gestion en régie, un budget assainissement collectif – gestion déléguée, un budget annexe relatif au SPANC, un budget annexe relatif à la location des bâtiments économiques et un budget annexe pour les Zones d'activités économiques.

I. Périmètre du budget de Quimper Bretagne Occidentale

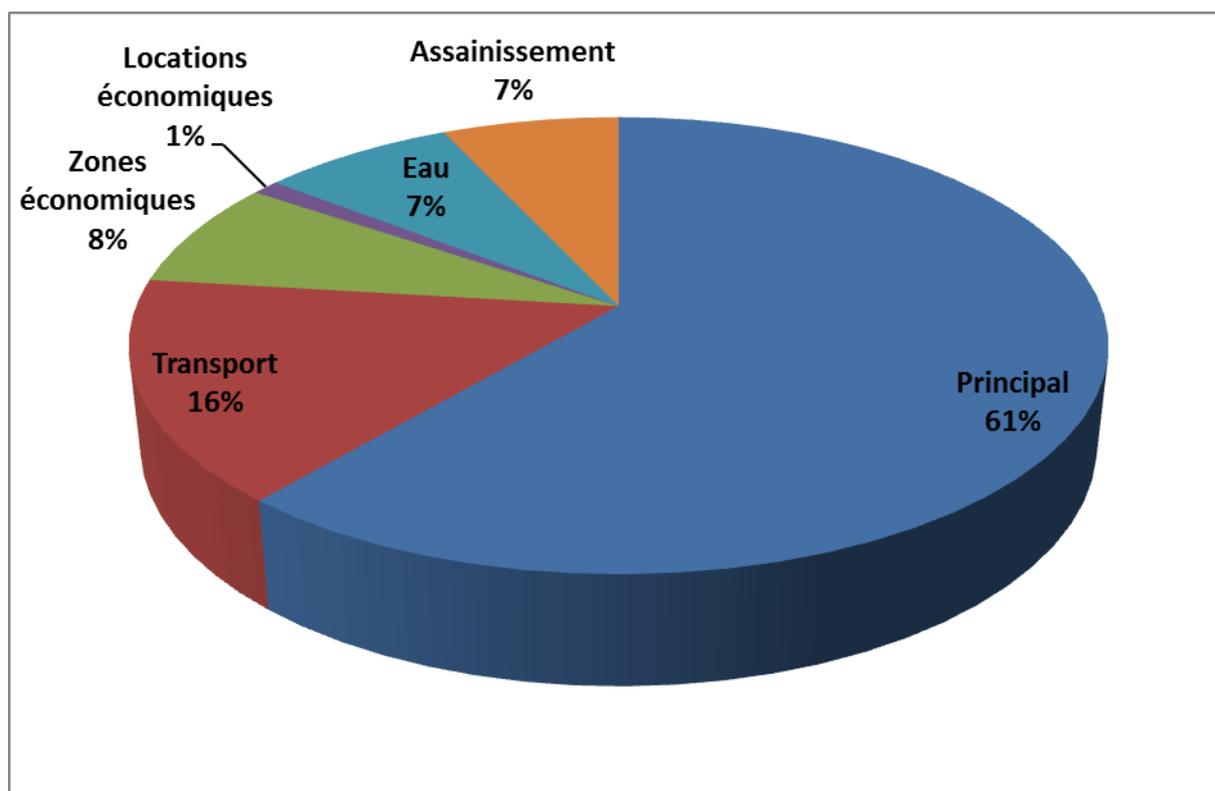
Dépenses réelles		BP2016 Quimper communauté	BP2017 Quimper Bretagne Occidentale	Variation
principal	Dépenses réelles fonctionnement	59 884 664 €	67 373 875 €	7 489 211
	(-) subvention au BA transport	5 300 000 €	5 300 000 €	-
	(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	8 604 653 €	-
	(-) remboursement frais	4 163 388 €	6 356 404 €	2 193 016
	Dépenses réelles nettes de fonctionnement	41 816 623 €	47 112 818 €	5 296 195
	Dépenses réelles investissement	15 138 207 €	12 286 123 €	- 2 852 084
	Dette		559 500 €	
Total		56 954 830 €	59 958 441 €	3 003 611
transports	Dépenses réelles fonctionnement	13 339 391 €	13 386 731 €	47 340
	Dépenses réelles investissement	1 851 000 €	1 820 000 €	- 31 000
	Dette	200 000 €	200 000 €	
	Total	15 390 391 €	15 406 731 €	16 340
eau	Dépenses réelles fonctionnement	2 441 410 €	3 477 198 €	1 035 788
	Dépenses réelles investissement	2 535 000 €	3 606 785 €	1 071 785
	Dette	260 000 €	289 000 €	29 000
	Total	5 236 410 €	7 372 983 €	2 136 573
assainissement collectif	Dépenses réelles fonctionnement	2 119 612 €	2 061 558 €	- 58 054
	Dépenses réelles investissement	3 504 500 €	4 020 000 €	515 500
	Dette	16 250 €	128 850 €	112 600
	Total	5 640 362 €	6 210 408 €	570 046
assainissement NC	Dépenses réelles fonctionnement	169 498 €	545 170 €	375 672
	Dépenses réelles investissement	5 025 €	6 830 €	1 805
	Total	174 523 €	552 000 €	377 477
Zones économiques	Dépenses réelles investissement	5 082 554 €	6 844 157 €	1 761 603
	Dette	600 000 €	600 000 €	
	Total	5 682 554 €	7 444 157 €	1 761 603
locations immeubles	Dépenses réelles fonctionnement	409 043 €	358 701 €	- 50 342
	Dépenses réelles investissement	530 124 €	670 000 €	139 876
	Total	939 167 €	1 028 701 €	89 534
Total	Dépenses réelles fonctionnement	60 295 577 €	66 942 176 €	6 646 599
	Dépenses réelles investissement	28 646 410 €	29 253 895 €	607 485
	Dette	1 076 250 €	1 777 350 €	701 100
	Total des dépenses nettes	90 018 237 €	97 973 421 €	7 955 184
	Total des dépenses brutes	108 086 278 €	118 234 478 €	10 148 200

Pour ce premier exercice, le périmètre « retraité » (neutralisant pour partie les effets de l'administration commune, des remboursements de personnel sur le budget principal et la subvention du budget principal au budget annexe des transports pour ne pas compter deux fois les sommes issues des flux financiers) indique 97,973 M€ de dépenses, dont 29,25 M€ de dépenses d'investissement.

Les dépenses brutes totales s'élèvent à 118,234 M€. À titre indicatif, les montants 2016 du budget primitif de Quimper Communauté sont indiqués pour permettre de donner un point d'appui à l'analyse.

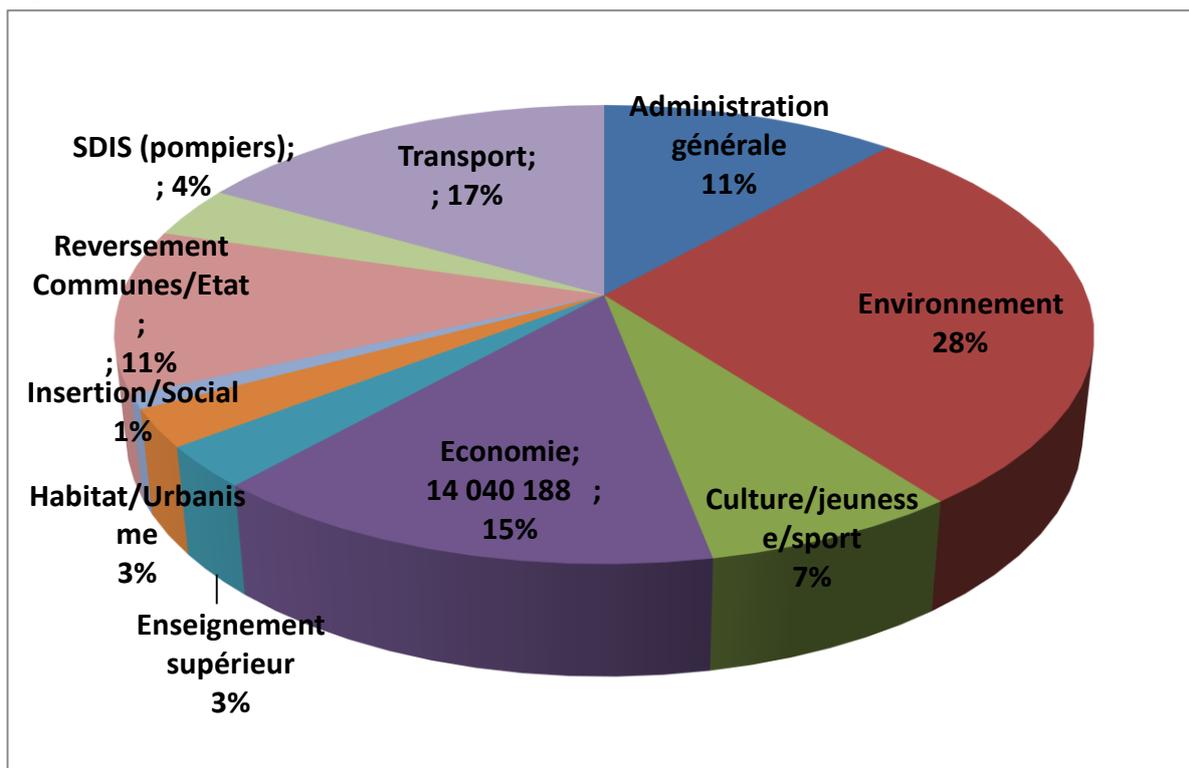
La présente note propose une lecture des flux réels, hors des opérations d'ordre.

La répartition des dépenses nettes totales (fonctionnement + investissement soit 97,97 M€) par budget :



Assainissement = Assainissement collectif + Assainissement non collectif

Dans le détail et par politique publique, la répartition des 97,97 M€ de dépenses nettes s'opère comme suit :



II. Le budget principal

A. Équilibre général

		BP2016			BP 2017
		QCOM	Pays Glazik	Total	QBO
1	Ressources de fonctionnement	63 980 823	6 935 909	70 916 732	71 142 956
	<i>Dont fiscalité</i>	42 446 868	4 121 843	46 568 711	48 038 837
	<i>dont DGF</i>	10 600 000	493 705	11 093 705	11 400 000
	<i>dont AC</i>	1 861 448	4 033	1 865 481	0
	<i>dont autres recettes</i>	9 072 507	2 316 328	11 388 835	11 704 119
2	Dépenses de fonctionnement hors charges financières	59 884 664	6 486 713	66 371 377	67 225 975
	<i>dont personnel</i>	20 892 637	2 939 227	23 831 864	23 194 482
	<i>dont chapitre 65</i>	10 922 231	400 310	11 322 541	11 235 592
	<i>dont autres charges courantes</i>	11 602 459	1 295 328	12 897 787	13 958 344
	<i>Autres charges</i>	6 257 900	147 341	6 405 241	7 756 750
	<i>AC</i>	2 927 986	1 670 207	4 598 193	10 271 332
	<i>DSC</i>	6 271 231		6 271 231	0
	<i>FNGIR</i>	651 380		651 380	389 475
	<i>FPIC</i>	300 000	29 000	329 000	360 000
	<i>autres reversement</i>	58 840	5 300	64 140	60 000
	<i>Somme Reversement</i>	10 209 437	1 704 507	11 913 944	11 080 807
3	Capacité courante de financement (1-2)	4 096 159	449 196	4 545 355	3 916 981
4	Frais financiers	0	83 000	83 000	147 900
5	Épargne brute (3-4)	4 096 159	366 196	4 462 355	3 769 081
6	Remboursement capital dette	-	303 000	303 000	559 500
7	Épargne nette (5-6)	4 096 159	63 196	4 159 355	3 209 581
8	subventions d'équipement versées	3 158 942	31 000	3 189 942	2 361 912
9	Programme d'investissement	11 979 265	989 776	12 969 041	9 924 211
10	Charges d'investissement (8+9)	15 138 207	1 020 776	16 158 983	12 286 123
11	Recettes d'investissement	2 139 303	1 398 425	3 537 728	3 865 259
12	Emprunt	8 902 745	1 267 294	10 170 039	5 211 283
13	Excédents 1068	0	0	0	0
14	Total des financements propres (7+11+12+13)	15 138 207	2 728 916	17 867 123	12 286 123
15	Résultat N	0	1 708 140	1 708 140	0
16	Résultat N- 1			0	0
17	Résultat de clôture = Fonds de roulement (15+16)	-	1 708 140	1 708 140	-
	Encours de dette au 31/12 N	-	3 656 802	3 656 802	7 070 207
	capacité de désendettement	0,00	9,99	0,82	1,88
	annuité de dette	0	386 000	386 000	707 400

L'équilibre général du budget principal est présenté avec les crédits cumulés en 2016 des deux EPCI fusionnés dans Quimper Bretagne Occidentale pour permettre d'apprécier les masses et leur origine.

En fonctionnement, les dépenses de fonctionnement hors charges financières s'élèvent à 67,22 M€. Par rapport à la situation consolidée de 2016, différents mouvements affectent la répartition des crédits. Ainsi de la constitution du SIVOM du Pays Glazik et la transformation de la DSC en AC, qui se traduisent par une évolution notoire des Attributions de Compensations versées aux communes. De même, le passage en service commun des services informatiques fait augmenter les charges générales.

En matière de charge de personnel, au-delà du GVT, l'EPCI doit absorber les évolutions de la valeur point d'indice (+ 1,2 % en année pleine) et la réforme dite PPCR (Parcours professionnel des carrières et des rémunérations : cette mesure consiste entre autre à transférer une partie des primes des rémunérations des agents en points). Néanmoins un effort de gestion permet de limiter l'impact de ces augmentations.

Si la contribution au budget annexe des transports est stable, les crédits liés au développement économique sont en hausse pour leur part de 600 K€ au titre du fond de développement.

En recettes de fonctionnement, 71,14 M€ sont prévus dont 48,03 M€ en fiscalité.

La loi de finances pour 2017 a prévu sur la DGF une enveloppe réévaluée pour les communautés d'agglomération, l'effet fusion pourrait sur 2017 se traduire par un boni plus élevé au titre des habitants intégrant cette catégorie d'EPCI au sein du nouvel ensemble.

Les recettes liées au remboursement de frais sont importantes, traduisant tant les mouvements avec les budgets annexes que le paiement par la ville-centre des prestations informatiques et du solde de la part d'administration commune à sa charge.

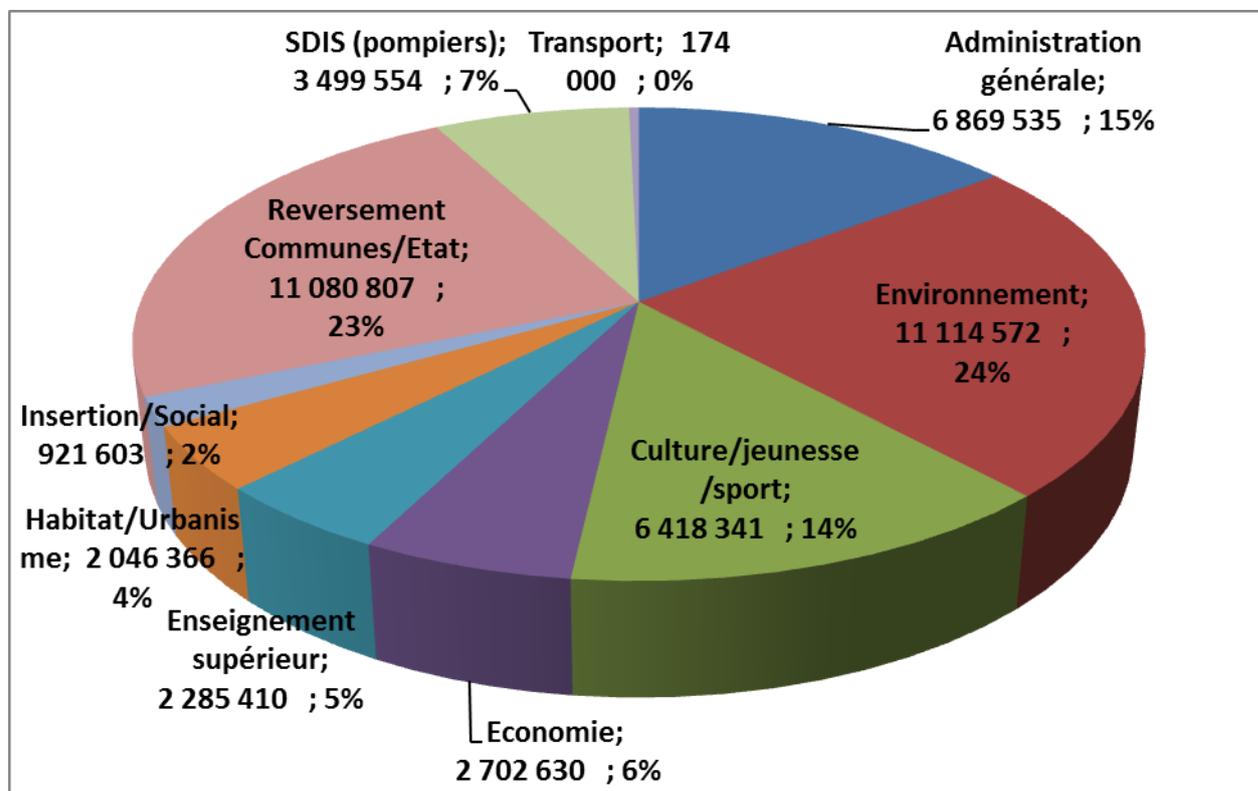
Le montant des amortissements comptables et opérations d'ordre à couvrir s'élèvent en 2017 à 3,741 M€.

Les dépenses d'investissement inscrites en BP 2017 s'élèvent à 12,286 M€, en repli par rapport à 2016. Le chapeau rouge livré au cours du premier trimestre, les crédits liés à de grands équipements sont moins marqués que les années précédentes. Comme le détail de l'investissement le présentera, les domaines d'intervention sont notamment l'habitat (aides à la pierre et OPAH-RU), le numérique (net city et plaque fibre Edern-Briec), le transport, au travers du lancement opérationnel du projet de pôle d'échanges multimodal.

Dans ces conditions l'emprunt d'équilibre s'élève à 5,21 M€.

B. Détail par section

1. Le fonctionnement



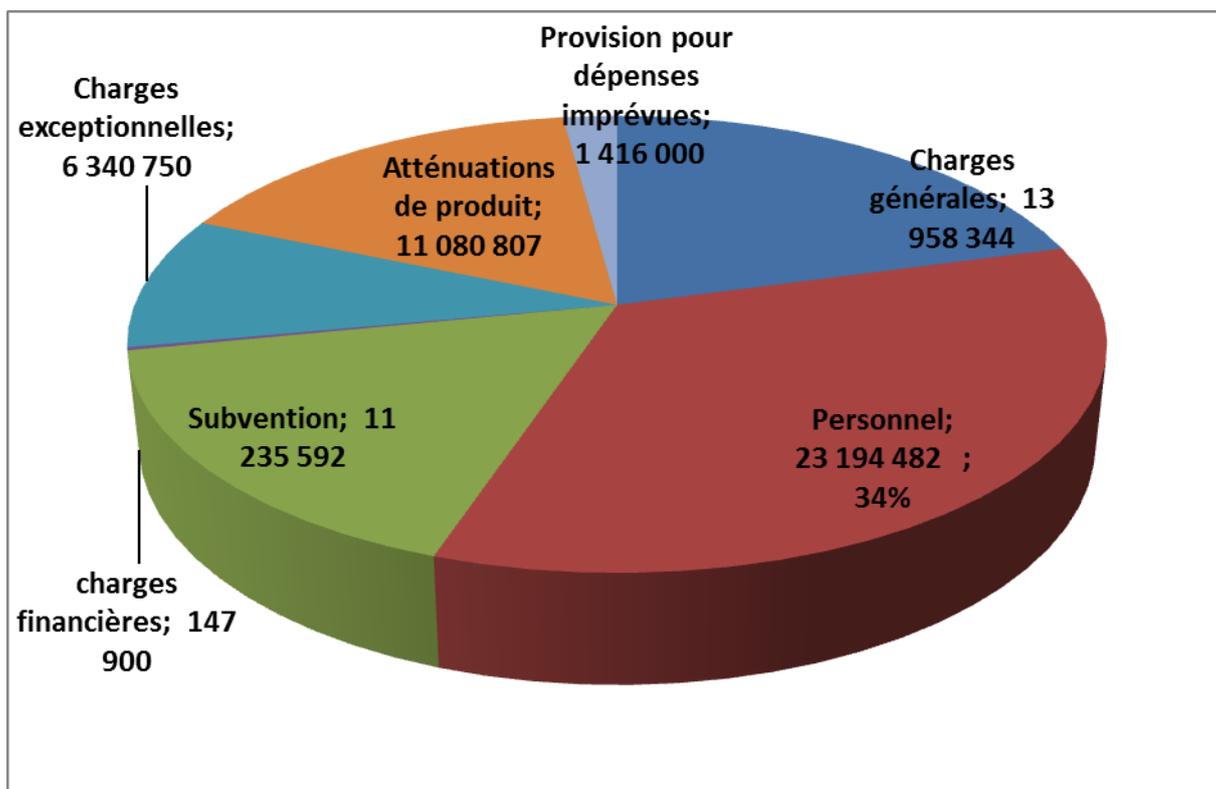
Cette présentation du budget par politique publique neutralise les services communs dédiés à la ville de Quimper, les mises à disposition aux budgets annexes et la subvention au budget transport qui est traité dans le budget annexe. Par ailleurs, elle réaffecte la masse salariale afférente à chaque politique publique ou secteur d'activités.

À noter que la subvention à QCD se trouve dans le chapitre administration générale, n'ayant pu être imputée aux diverses politiques publiques qu'elle couvre au-delà de l'économie.

Le premier poste de dépenses est constitué des compétences déchets et gestion des eaux pluviales (11,11 M€). Viennent ensuite le reversement aux communes et les reversements à l'État (AC pour les communes, FNGIR, FPIC et dégrèvements au profit de l'État) pour 11,08 M€, le secteur culture, jeunesse et sport, qui comporte notamment le réseau de lecture publique et les piscines, les charges d'administration générale, la participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours, l'enseignement supérieur, l'économie et le tourisme, l'habitat et la plateforme d'instruction des autorisations d'urbanisme, l'insertion et la solidarité et le transport scolaire.

NB : l'analyse est tirée de la partie IV – annexes A1, présentation croisée par fonction, de la maquette budgétaire.

a. Les dépenses brutes de fonctionnement par nature



Les dépenses brutes par poste comptable
 Les dépenses de personnel comprennent également la part des services communs de Quimper et celle des budgets annexes.

	BP2016			BP 2017
	QCOM	Pays Glazik	Total	QBO
Dépenses de fonctionnement hors charges financières	59 884 664	6 486 713	66 371 377	67 225 975
<i>dont personnel</i>	<i>20 892 637</i>	<i>2 939 227</i>	<i>23 831 864</i>	<i>23 194 482</i>
<i>dont chapitre 65</i>	<i>10 922 231</i>	<i>400 310</i>	<i>11 322 541</i>	<i>11 235 592</i>
<i>dont autres charges courantes</i>	<i>11 602 459</i>	<i>1 295 328</i>	<i>12 897 787</i>	<i>13 958 344</i>
<i>Autres charges</i>	<i>6 257 900</i>	<i>147 341</i>	<i>6 405 241</i>	<i>7 756 750</i>
<i>AC</i>	<i>2 927 986</i>	<i>1 670 207</i>	<i>4 598 193</i>	<i>10 271 332</i>
<i>DSC</i>	<i>6 271 231</i>		<i>6 271 231</i>	<i>0</i>
<i>FNGIR</i>	<i>651 380</i>		<i>651 380</i>	<i>389 475</i>
<i>FPIC</i>	<i>300 000</i>	<i>29 000</i>	<i>329 000</i>	<i>360 000</i>
<i>autres reversement</i>	<i>58 840</i>	<i>5 300</i>	<i>64 140</i>	<i>60 000</i>
<i>Somme Reversement</i>	<i>10 209 437</i>	<i>1 704 507</i>	<i>11 913 944</i>	<i>11 080 807</i>

Charges générales

Elles s'élèvent à 13 958 344 € au BP 2017 soit 1 M€ de plus que le niveau consolidé des BP 2016 des deux EPCI fusionnés.

Le passage de l'informatique sur support exclusivement communautaire participe largement de cette augmentation, tandis que les crédits sur la compétence petite enfance et enfance qui figurait en 2016 sur le BP du Pays Glazik sont désormais sur le SIVOM.

Par ailleurs, le contrat de collecte des déchets intègre la prestation sur le territoire de la commune de Quéménéven.

À noter que 7,32 M€ sont liés à la compétence déchets.

Variation poste indicative	BP QCOM 2016	BP QBO 2017		
Eau/assainissement	139 021 €	140 250 €	0,88%	1 229 €
Énergie - électricité	590 531 €	606 100 €	2,64%	15 569 €
Études et recherches	185 000 €	159 500 €	-13,78%	-25 500 €
fournitures petits équipements	168 914 €	227 464 €	34,66%	58 550 €
Contrats entreprises	398 050 €	1 034 000 €	159,77%	635 950 €
Maintenance	46 500 €	187 259 €	302,71%	140 759 €
Locations mobilières et immobilières	35 655 €	117 859 €	230,55%	82 204 €
Frais de télécommunications	111 900 €	406 400 €	263,18%	294 500 €
Publications	320 000 €	330 650 €	3,33%	10 650 €
diverses prestations de services	88 036 €	276 436 €	214,00%	188 400 €
contrats de prestations de services	6 316 800 €	6 707 100 €	6,18%	390 300 €
Sous-total échantillon charges générales	8 400 407 €	10 193 018 €	21,34%	1 792 611 €

Frais de personnel

Personnel	BP QCOM 2016	BP QBO 2017		
Dépenses réelles fonctionnement	20 892 637 €	23 194 482 €	11,02%	2 301 845 €
(-) BA	1 182 323 €	1 524 992 €	28,98%	342 669 €
(-) autres organismes	831 095 €	1 037 794 €	24,87%	206 699 €
(-) remboursement des frais Ville de Quimper	1 726 245 €	1 332 900 €	-22,79%	-393 345 €
(-) Administration commune AC Quimper	8 604 653 €	8 604 653 €	0,00%	0 €
Total net budget principal	8 548 321 €	10 694 143 €	25,10%	2 145 822 €

Le niveau des dépenses prévues en 2017 intègre :

- le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) : 161 899 €
- la mise en place de la réforme « Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations : 187 000 €.
- le relèvement de la valeur du point d'indice : 169 158 €.
- l'avancement des carrières : 38 000 €
- l'intégration des services informatiques en 100 % communautaire (facturation ne se fait plus sur le personnel pour la commune de Quimper, mais prestation globale, le coût net RH est donc majoré mais le coût net total informatique est stable).
- transfert de 4 ETP « CUCS » : 132 820 €
- par rapport au total net du budget principal de Quimper Communauté de 2016, il convient d'ajouter également les postes de l'ex-pays Glazik (économie, urbanisme réglementaire, assemblées, déchets en régie) pour 1 245 619 €.
- Les efforts de gestion permettant d'absorber une partie des hausses de masse salariale.

Par ailleurs, la direction des ressources humaines poursuit ses actions d'accompagnement des agents dans la progression de leur carrière (et notamment mobilité et ses actions de formation (risques psycho-sociaux, encadrement intermédiaire...)).

Subvention et participations (chapitre 65)

Le montant du chapitre s'établit à 11 235 592 €. Parmi les axes les plus significatifs, on peut noter dans le tableau suivant

SDIS	3 499 554 €
EESAB	1 495 800 €
Subvention UBO	240 000 €
Tourisme	461 590 €
Actions logements	164 000 €
Subvention Jeunesse (ULAMIR-mission locale...)	351 172 €
Redevances et brevets	530 354 €
Agriculture/agroalimentaire	142 500 €
Indemnités et frais élus	409 000 €
Subvention économie et innovation (hors QCD et fonds de développement)	239 658 €
SIDEPAQ et autres	2 706 921 €
Sous-total subventions	10 240 549 €

À noter une subvention au CIAS, permettant la réalisation de la compétence coordination gérontologique pour le compte de l'EPCI.

Charges financières : 0,147 M€

Les charges financières sont constituées des frais financiers liés aux emprunts contractés (107 K€) ainsi que d'une provision pour frais de ligne de trésorerie pour 40 K€.

Charges exceptionnelles : 6,34 M€

La subvention au budget transport est stable à 5,3 M€ (cf Budget Annexe).

824 K€ de subventions sont également inscrites au titre de la compétence Habitat (PIG/OPAHRU...)

Une provision pour annulation de titres sur exercices antérieurs est également constituée.

Reversements (atténuations de produits chapitre 014) : 11,080 M€

Le montant des attributions de compensation à verser aux communes s'élève à 10,271M€.

Le FNGIR (Fonds national de garantie des recettes) s'élève à 389 K€.

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : 360 K€ sont provisionnés dans l'attente de la notification de l'État. À noter que dans les dépenses imprévues 150 K€ sont provisionnées au titre de la compensation de l'effet fusion pour les communes jusque-là bénéficiaires du FPIC.

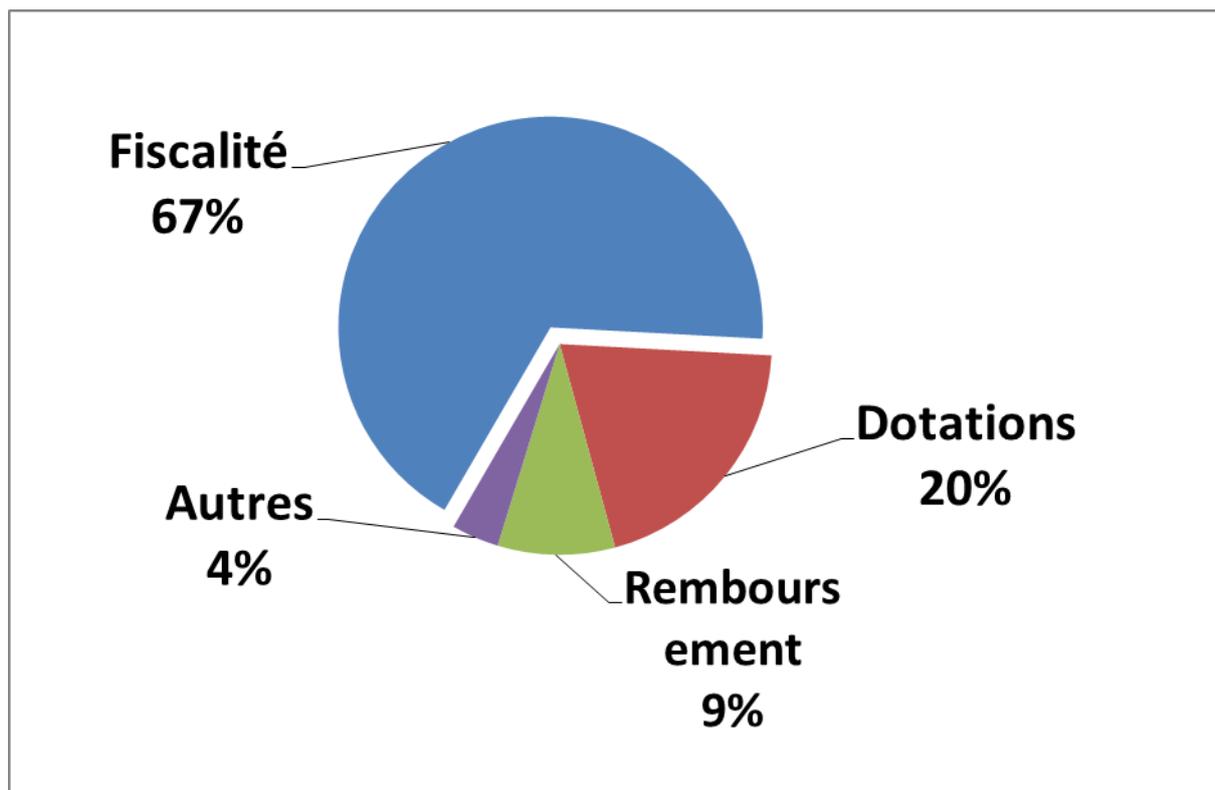
Dépenses imprévues et provisions : 1,41 M€

Provisions fonds de développement économique : 600 K€

QCD : 766 K€

b. Recettes

Répartition du financement par nature de recettes (total : 71,14 M€)



	BP2016			BP 2017
	QCOM	Pays Glazik	Total	QBO
Ressources de fonctionnement	63 980 823	6 935 909	70 916 732	71 142 956
<i>Dont fiscalité</i>	<i>42 446 868</i>	<i>4 121 843</i>	<i>46 568 711</i>	<i>48 038 837</i>
dont DGF	10 600 000	493 705	11 093 705	11 400 000
<i>dont AC</i>	<i>1 861 448</i>	<i>4 033</i>	<i>1 865 481</i>	<i>0</i>
dont autres recettes	9 072 507	2 316 328	11 388 835	11 704 119

Budget général	2017
Fiscalité	48 038 837
contribution directe	47 618 837
<i>CFE</i>	<i>9 396 203</i>
<i>CVAE</i>	<i>7 238 222</i>
<i>IFER</i>	<i>374 569</i>
<i>TH</i>	<i>15 623 605</i>
<i>TEOM</i>	<i>9 446 428</i>
<i>TFPB</i>	<i>3 494 318</i>
<i>TFPNB</i>	<i>56 913</i>
<i>TA TFPNB</i>	<i>128 961</i>
<i>TASCOM</i>	<i>1 859 618</i>
AC et autres	200 000
Taxe de séjour	220 000
Dotations	14 177 753
DGF	11 400 000
<i>dotation intercommunalité</i>	<i>2 100 000</i>
<i>dotation de compensation</i>	<i>9 300 000</i>
compensations	887 103
subventions	1 890 650
Remboursement frais budgets annexes, commune de Quimper, établissements publics	6 356 404
Autres	2 569 962
Total des recettes réelles fonctionnement	71 142 956

Le montant des recettes réelles de fonctionnement est de 71 142 956 €.

Dotations et subventions : 14 177 753 €

Dotations	14 177 753
DGF	11 400 000
<i>dotation intercommunalité</i>	<i>2 100 000</i>
<i>dotation de compensation</i>	<i>9 300 000</i>
compensations	887 103
subventions	1 890 650

La DGF prévisionnelle pour 2017 est de 11 400 000 €. La loi de finances pour 2017 a prévu sur la DGF une enveloppe réévaluée pour les communautés d'agglomération, l'effet fusion pourrait sur 2017 se traduire par un boni plus élevé au titre des habitants intégrant cette catégorie d'EPCI au sein du nouvel ensemble.

Les compensations fiscales s'élèvent à 887 K€.

Les subventions comportent plus particulièrement des dispositifs liés à la compétence déchets ménagers (1,66 M€).

Remboursement de frais : 6,35 M€

Les remboursements de frais incluent les remboursements des budgets annexes sur les mises à disposition du budget principal (1,78 M€), la facturation des prestations informatiques à la commune de Quimper (1,98 M€), le solde du remboursement administration commune de la commune de Quimper (1,33 M€, le reste étant financé par une réfaction d'AC de 8,6 M€), les remboursements par d'autres établissements publics comme l'EESAB ou le SIDEPAQ (1,25 M€).

Autres recettes : 2,57 M€

Les autres recettes s'élèvent à 2,57 M€, liées plus particulièrement aux produits des services de la compétence déchets (1,28 M€). Sur le reste des recettes, 777 K€ portent sur les piscines, 96 K€ sur les dispositifs type Atout sport, 101 K€ sur les médiathèques, 120 K€ sur les atténuations de charges, 50 K€ sur les loyers hors budget annexe...

Fiscalité

Fiscalité	48 038 837
contribution directe	47 618 837
CFE	9 396 203
CVAE	7 238 222
IFER	374 569
TH	15 623 605
TEOM	9 446 428
TFPB	3 494 318
TFPNB	56 913
TA TFPNB	128 961
TASCOM	1 859 618
AC et autres	200 000
Taxe de séjour	220 000

Les deux EPCI fusionnés étaient soumis au même régime fiscal. L'harmonisation porte sur des écarts de taux faibles ou qui se neutralisent entre type d'impôts dès l'année 2017. Des taux moyens pondérés du poids des bases définitives de chacun des anciens EPCI ainsi que de la commune de Quéménéven déterminent automatiquement les nouveaux taux de QBO, qui du fait du poids des bases du périmètre de Quimper communauté devrait approcher des taux de cet ancien EPCI. Ces taux moyens pondérés nous ont été communiqués il y a quelques jours et il est proposé de les adopter pour le budget 2017 :

- TH : 10,16 %
- TFPB : 2,61 %
- TFPNB : 2,79 %
- CFE : 25,70 %
- TEOM : 7,67 %

La revalorisation des bases retenue par la loi de finances 2017 est de 0,4 %.

Les politiques d'abattements en matière de taxe d'habitation et de cotisation minimum en matière de CFE seront harmonisées en 2017 pour une mise en application en 2018.

De même, la communauté d'agglomération proposera d'instaurer la Taxe d'habitation sur les logements vacants en 2017 pour une mise en application en 2018.

Cotisation Foncière des Entreprises : 9,39 M€

Le régime de la cotisation à la base minimum en 2017 sera territorialisé en fonction des périmètres passés, avec le régime de Quimper Communauté s'appliquant toujours sur son ressort, celui du Pays Glazik et celui de l'EPCI d'appartenance précédent de Quéménéven. Il sera proposé dans le courant de l'année 2017 d'aligner l'ensemble de l'EPCI sur le régime en vigueur sur Quimper Communauté.

Taxe d'Habitation : 15,62 M€

Une évolution physique des bases de 1,5 % est anticipée.

Les régimes d'abattements existants sur les anciens périmètres sont automatiquement reconduits en 2017. Il sera proposé dans le courant de l'année 2017, pour une mise en œuvre 2018, de ne pas prendre de politique d'abattements spécifiques de l'EPCI mais d'appliquer la politique d'abattement de chacune des communes (préserve globalement le contribuable).

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 3,49 M€

Une évolution physique des bases de 1,5 % est anticipée.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 9,44 M€

Le régime de financement de l'enlèvement des ordures ménagères par la TEOM a été étendu à Quéménéven. Une évolution physique des bases de 1,5 % est anticipée.

Les autres produits fiscaux

CVAE : 7,23 M€

Les prévisions transmises par les services fiscaux font apparaître un produit attendu de 7,23 M€.

IFER : 374 K€

TASCOM : 1,85 M€.

Taxe de séjour : 220 K€

Autofinancement

	2017
Épargne de Gestion (marge brute)	3 916 981
Épargne brute	3 769 081
Épargne nette	3 209 581

2. L'investissement

a. Dépenses d'investissement

Budget général	2017
dépenses investissement	12 286 123
Immobilisations incorporelles	2 736 924
Subventions d'équipement	2 361 912
Immobilisations corporelles	3 673 787
Travaux en cours	3 285 000
Autres immobilisations	228 500
Compte de tiers	

2017 est marqué par la livraison du centre des congrès du chapeau rouge au premier trimestre de l'année, celle de la médiathèque d'Ergué-Gabéric et celle du pôle socio-culturel de Briec, qui sera rétrocédé au Sivom du Pays Glazik une fois les opérations financières de clôture du dossier achevé.

Le PEM entre en phase opérationnelle, tandis que les interventions en matière économique se poursuivent.

Le déploiement du projet net city de liaison fibre des sites publics communaux et intercommunaux se poursuit alors que la première plaque de fibre optique, dans le cadre de BTHD sera posée sur le secteur d'Edern et Briec.

Des crédits d'investissements récurrents liés au maintien du patrimoine sont également inscrits.

Détail des investissements par opération :

Fonction	opération	BP 2017
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	MATERIEL INFORMATIQUE	124 200
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	MATERIEL INFORMATIQUE	1 184 724
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	MATERIEL INFORMATIQUE	650 000
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	DROIT D'USAGES IRREVOCABLES FIBRES OPTIQUES NET CITY	982 393
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	MATERIEL INFORMATIQUE	998 164
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	TRAVAUX CABLAGE INFORMATIQUE	75 000
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	ACQUISITION DEFIBRILLATEURS QBO	10 000
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	INSERTION MARCHES PUBLICS	20 000
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	NUMERISATION PLANS BATIMENTS QBO	50 000
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	BATIMENT TERTIAIRE DSI COMMUNAUTAIRE	50 000
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	ACQUISITION DE VEHICULES	30 000
ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	HYGIENE ET SECURITE DANS BATIMENTS	11 000
AIDE AU SECTEUR LOCATIF	SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS	310 000
AIDE AU SECTEUR LOCATIF	SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS	200 000
	DIVERS	
AIDES AU TOURISME		5 000
AIDES AU TOURISME	AMENAGEMENT SENTIERS DE RANDONNEE	500
AIDES AU TOURISME	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUX ORGANISMES PRIV	75 000
AMENAGEMENT DES EAUX	SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	30 000
AMENAGEMENT DES EAUX	SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	862 000
AUTRES ACTIVITE POUR LES JEUNES	ENTRETIEN TOITURES, TERRASSES BAT. QBO	10 000
AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS	SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS	630 000
AUTRES SERVICES	TRAVAUX BATIMENTS GENS DU VOYAGE	25 000
BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	CONSTRUCTION MEDIATHEQUE DE GUENGAT	75 000
BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	GROS TRAVAUX BIBLIOTHEQUES	35 000
BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	DOCUMENTS ANCIENS RARES OU PRECIEUX	35 000
BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	MEDIATHEQUE DES URSULINES	30 000
BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	MOBILIER ET MATERIEL BIBLIOTHEQUE	10 000
BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	MOBILIER ET MATERIEL BIBLIOTHEQUE	20 000
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	PAS D'OPERATION	3 000
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	ETUDES PROJETS DECHETS	15 000
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	ACQUISITION CONTENEURS DECHETS	260 000
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	ACQUISITION VEHICULES DECHETS REGIE	204 000

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	DECHETTERIES ET POINTS DE COLLECTE	661 000
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	TRAVAUX DECHETTERIES EX PAYS GLAZIK	241 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	TRAVAUX ECOLE BX ARTS	50 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	TRAVAUX ECOLE BX ARTS	50 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS	4 100
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	CONTRAT 2007/2013 PROJETS ETAT REGION IUT ESPE	350 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	TRAVAUX ECOLE BX ARTS	14 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	SUBVENTION EQPT AUX ORGANISMES PUBLICS EESAB	56 812
HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	GROS TRAVAUX AU CHENIL	10 000
INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	INVESTISSEMENT/ POLITIQUE IMAGE	4 530
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	REHABILITATION PARC DE PENVILLERS	37 200
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	CREATION CENTRE DE CONGRES ET DE SEMINAIRES	600 000
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	REHABILITATION DIVERSES	30 000
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	AMENAGEMENT SECTEUR GARE/LGV	906 000
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	AMENAGEMENT SECTEUR GARE/LGV	86 000
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	AMENAGEMENT SECTEUR GARE/LGV	60 000
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	AMENAGEMENT SECTEUR GARE/LGV	370 000
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	AMENAGEMENT SECTEUR GARE/LGV	1 000 000
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	FONDS DE CONCOURS VERSES	200 000
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	AMENAGEMENT ENTREE DU TERRITOIRE	95 000
OPERATIONS NON VENTILABLES	PAS D'OPERATION	500
OPERATIONS NON VENTILABLES	PAS D'OPERATION	25 000
PISCINES	TRAVAUX PISCINE AQUARIVE	50 000
PISCINES	TRAVAUX PISCINE KERLAN VIAN	20 000
PISCINES	EQUIPT. MATERIEL TECHNIQUE PISCINE	25 000
PISCINES	TRAVAUX PISCINE AQUARIVE	200 000
PISCINES	TRAVAUX PISCINE KERLAN VIAN	30 000
PISCINES	EQUIPEMENT PISCINE CREACH GWEN	14 000
PISCINES	MATERIEL PISCINE KERLAN VIHAN	2 000
PISCINES	EQUIPEMENT PISCINE CREACH GWEN	2 000
PISCINES	MATERIEL PISCINE KERLAN VIHAN	2 000
PISCINES	EQUIPEMENT PISCINE CREACH GWEN	2 500
PISCINES	MATERIEL PISCINE KERLAN VIHAN	4 500
SALLES DE SPORT, GYMNASES	SALLE MULTI-USAGE DE GRANDE CAPACITE	50 000
SERVICES COMMUNS	STATION DE MESURES QUALITE DE L'AIR	10 000

b. Financement de l'investissement

Budget général	2017
Recettes investissement	12 286 123
Autofinancement	3 209 581
Fonds et dotations	500 000
<i>FCTVA</i>	<i>500 000</i>
Subventions	2 881 759
Emprunts	5 211 283
Autres	483 500

Au stade du BP, le financement de l'investissement est porté par l'autofinancement à hauteur de 3,2 M€, les subventions comportent majoritairement les crédits relatifs à la délégation des aides à la pierre et un fonds de concours de la commune de Quimper au titre de l'informatique. Le FCTVA à récupérer est prévu à hauteur de 500 K€.

Emprunt et endettement

L'encours de dette de Quimper Bretagne Occidentale sur le budget principal est de 2,41 M€ au 1^{er} janvier 2017.

L'emprunt d'équilibre pour le BP 2017 se situe à 5,21 M€. La communauté d'agglomération devrait mobiliser réellement tout ou partie de cette somme. À noter qu'elle devrait transférer la partie d'emprunt liée à la construction du pôle socio-culturel du Pays Glazik, bâtiment que Quimper Bretagne Occidentale rétrocédera au SIVOM après achèvement des travaux et des opérations comptables et financières liées à ces travaux.

Dette	2017
Au 01/01/N	2 418 424
Emprunt	5 211 283
Remboursement	559 500
Solde N	4 651 783
Dette au 31/12/N	7 070 207

Pour plus d'information sur la dette existante du budget principal cf. annexe IV. A .2.1 et suivantes

III. Les budgets annexes

Budget Transport

Budget transport	2015	2016	2017	Évolution	Évolution
Recettes commerciales	2 700 000	2 750 000	2 800 000	50 000	1,82%
Fiscalité	6 200 000	6 200 000	6 200 000	-	0,00%
Subventions	6 349 923	6 149 923	6 350 000	200 077	3,25%
autres recettes	-	-	-	-	
				-	
Total recettes Fonctionnement	15 249 923	15 099 923	15 350 000	250 077	1,66%
				-	
Charges générales	261 145	287 825	231 783	- 56 042	-19,47%
Personnel	239 770	226 806	197 068	- 29 738	-13,11%
autres charges	12 787 259	12 799 200	12 935 200	136 000	1,06%
Charges financières	28 800	25 560	22 680	- 2 880	-11,27%
Total Dépenses Fonctionnement	13 316 974	13 339 391	13 386 731	47 340	0,35%
				-	
Épargne brute	1 932 949	1 760 532	1 963 269	202 737	11,52%
Remboursement emprunt	150 000	200 000	200 000	-	0,00%
Autofinancement	1 782 949	1 560 532	1 763 269	202 737	12,99%
autres recettes	277 497	90 000	42 000	- 48 000	-53,33%
Total recettes d'investissement	2 060 446	1 650 532	1 805 269	154 737	9,37%
				-	
Fonds de concours				-	
Autres investissements	2 076 924	1 851 000	1 820 000	- 31 000	-1,67%
Déficit reporté				-	
Total investissement	2 076 924	1 851 000	1 820 000	- 31 000	-1,67%
				-	
Solde Investissement	16 478	- 200 468	- 14 731	185 737	-92,65%
Recours à l'emprunt	- 16 478	200 468	14 731	- 185 737	-92,65%

La contribution du budget général est stable à 5,3 M€ tandis que le taux du versement transport sera inchangé (pour un produit attendu d'un peu plus 6,2 M€) enfin la participation des usagers pour un peu moins de 2,7 M€.

2017 verra à la fois l'extension du périmètre d'autorité organisatrice des mobilités à l'ensemble du nouveau territoire, et donc la substitution du CD29 par l'EPCI sur les communes de Briec, Edern, Landrévarzec, Landudal, Langolen et Quéménéven, et le renouvellement de la DSP achevé et le nouveau titulaire entrer en action à compter du 1^{er} avril 2017.

C'est une année de transition qui va permettre d'affiner la connaissance des équilibres structurels de ce budget au vu des nombreux changements qui l'affectent en 2017.

Le budget d'investissement atteint 1,82 M€ au titre des crédits d'investissements courants (acquisition bus) et la poursuite de la mise en place du SAEIV (information voyageur).

L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un emprunt d'équilibre de 14K€.

Budget Eau (affermage)

Eau affermé	2015	2016	2017	Évolution	Évolution
Recettes commerciales	4 705 732	4 732 781	4 745 466	12 685	0,27%
Fiscalité	-	-	-	-	
Subventions	-	18 000	30 000	12 000	66,67%
autres recettes	87 000	-	-	-	
Total recettes Fonctionnement	4 792 732	4 750 781	4 775 466	24 685	0,52%
				-	
Charges générales	1 872 117	1 816 514	1 801 625	- 14 889	-0,82%
Personnel	365 379	391 596	327 922	- 63 674	-16,26%
autres charges	161 000	173 300	181 800	8 500	4,90%
Charges financières	70 000	60 000	45 000	- 15 000	-25,00%
Total Dépenses Fonctionnement	2 468 496	2 441 410	2 356 347	- 85 063	-3,48%
				-	
Epargne	2 324 236	2 309 371	2 419 119	109 748	4,75%
Remboursement d'emprunt	260 000	260 000	256 000	- 4 000	-1,54%
Autofinancement	2 064 236	2 049 371	2 163 119	113 748	5,55%
subventions	-	-	-	-	
Autre recettes	401 800	397 600	432 881	35 281	8,87%
Total recettes d'investissement	2 466 036	2 446 971	2 596 000	149 029	6,09%
				-	
Fonds de concours				-	
Autres investissements	2 436 000	2 535 000	2 596 000	61 000	2,41%
Total investissement	2 436 000	2 535 000	2 596 000	61 000	2,41%
				-	
				-	
Solde Investissement	30 036	- 88 029	-	88 029	-100,00%
Recours à l'emprunt	- 30 036	88 029	-	- 88 029	-100,00%

Le montant des investissements 2017 du budget annexe est de 2,596 M€ dont 2,386 M€ de travaux incluant des opérations en lien avec le maintien et l'amélioration de la qualité du réseau mais également le projet de reconversion de la carrière de Kerrous en réserve d'eau pour permettre de maintenir l'étiage du Steir, la carrière et la rivière étant relié par un feeder (canalisation) qu'il convient de poser.

Le recours à l'emprunt est fixé à 88 K€.

Budget Eau (régie)

Eau régie	2016	2017	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	1 053 000	1 445 000	392 000	37,23%
Fiscalité	-	-	-	
Subventions	-	-	-	
autres recettes	10 000	12 000	2 000	20,00%
Total recettes Fonctionnement	1 063 000	1 457 000	394 000	37,06%
			-	
Charges générales	457 500	554 900	97 400	21,29%
Personnel	234 000	244 701	10 701	4,57%
Charges financières	36 000	29 800	- 6 200	-17,22%
autres charges	277 113	291 450	14 337	5,17%
Total Dépenses Fonctionnement	1 004 613	1 120 851	116 238	11,57%
			-	
Epargne brute	58 387	336 149	277 762	475,72%
Remboursement emprunt	64 000	33 000	- 31 000	-48,44%
autofinancement	- 5 613	303 149	308 762	-5500,97%
autres recettes	58 960	1 000	- 57 960	-98,30%
Excédent reporté			-	
Total recettes d'investissement	53 347	304 149	250 802	470,13%
			-	
Fonds de concours			-	
Autres investissements	1 070 784	1 010 785	- 59 999	-5,60%
Déficit reporté			-	
Total investissement	1 070 784	1 010 785	- 59 999	-5,60%
			-	
			-	
Solde Investissement	- 1 017 437	- 706 636	310 801	-30,55%
Recours à l'emprunt		706 636	-	

Deuxième exercice en commun pour le budget eau en régie qui couvre les communes de l'ex-CCPG, avec une meilleure connaissance des équilibres.

Le programme d'investissement 2017 inclut d'un montant de 1,01 M€ comprend notamment des travaux rue de la Résistance et de la République, divers travaux sur Briec et Langolen, des filtres sur Landrévarzec...

L'emprunt d'équilibre est fixé à 706 K€.

Budget Assainissement (affermeage)

Assainissement collectif affermé	2015	2016	2017	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	3 165 000	3 442 810	4 033 000	590 190	17,14%
Fiscalité	-	-	-	-	
Subventions	-	-	-	-	
autres recettes	327 412	202 856	223 744	20 888	10,30%
Total recettes Fonctionnement	3 492 412	3 645 666	4 256 744	611 078	16,76%
				-	
Charges générales	1 160 963	1 152 220	1 159 238	7 018	0,61%
Personnel	288 608	294 892	274 033	- 20 859	-7,07%
autres charges	555 000	670 000	105 200	- 564 800	-84,30%
Charges financières	3 800	2 500	2 000	- 500	-20,00%
Total Dépenses Fonctionnement	2 008 371	2 119 612	1 540 471	- 579 141	-27,32%
				-	
Epargne	1 484 041	1 526 054	2 716 273	1 190 219	77,99%
Remboursement d'emprunt	15 700	16 250	16 850	600	3,69%
Autofinancement	1 468 341	1 509 804	2 699 423	1 189 619	78,79%
subventions				-	
Autre recettes	573 300	573 400	686 000	112 600	19,64%
Total recettes d'investissement	2 041 641	2 083 204	3 385 423	1 302 219	62,51%
Fonds de concours				-	
Autres investissements	3 475 000	3 504 500	3 512 000	7 500	0,21%
Total investissement	3 475 000	3 504 500	3 512 000	7 500	0,21%
				-	
				-	
Solde Investissement	- 1 433 359	- 1 421 296	- 126 577	1 294 719	-91,09%
Recours à l'emprunt	1 433 359	1 421 296	126 577	- 1 294 719	-91,09%
				-	

En fonctionnement, il peut être noté la mise en production de l'unité de production de biogaz qui va générer des recettes supplémentaires à la suite de la mise en service de l'usine construite pour récupérer le méthane du digesteur.

Des travaux sur le digesteur sont en cours.

Le programme pluri-annuel de travaux sur le réseau d'assainissement affermé se poursuit. Au total, ce sont 3,512 M€ de dépenses d'investissements prévus.

L'emprunt d'équilibre est fixé à 126 K€.

Budget Assainissement (régie)

Assainissement régie	2016	2017	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	562 600	682 878	120 278	21,38%
Fiscalité	-	-	-	
Subventions		-	-	
autres recettes		7 000	7 000	
Total recettes Fonctionnement	562 600	689 878	127 278	22,62%
	-	-	-	
Charges générales	210 000	257 478	47 478	22,61%
Personnel	178 000	187 609	9 609	5,40%
Charges financières	31 000	31 800	800	2,58%
autres charges	91 750	44 200	- 47 550	-51,83%
Total Dépenses Fonctionnement	510 750	521 087	10 337	2,02%
			-	
Epargne brute	51 850	168 791	116 941	225,54%
Emprunt	105 500	112 000		
autofinancement	- 53 650	56 791		
autres recettes	403 000	193 550	- 209 450	-51,97%
Excédent reporté			-	
Total recettes d'investissement	349 350	250 341	- 99 009	-28,34%
			-	
Fonds de concours			-	
Autres investissements	1 031 036	508 000	- 523 036	
Déficit reporté			-	
Total investissement	1 031 036	508 000	- 523 036	
			-	
			-	
Solde Investissement	- 681 686	- 257 659	424 027	-62,20%
Emprunt	500 000	257 659	257 659	

Deuxième exercice en commun pour le budget assainissement en régie qui couvre les communes de l'ex-CCPG, avec une meilleure connaissance des équilibres.

Le programme d'investissement 2017, d'un montant de 508 K€ inclut notamment des travaux sur le bourg de Briec, des créations de réseaux sur Landrévarzec, Landudal et la zone de Lannéchuen, des travaux sur la STEP de Briec et des différents postes d'eaux usées....

L'emprunt d'équilibre s'élève à 257 K€.

SPANC

SPANC	2017
Recettes commerciales	210 000
Fiscalité	-
Subventions	20 000
autres recettes	322 000
Total recettes Fonctionnement	552 000
	-
Charges générales	60 398
Personnel	150 892
autres charges	333 880
Total Dépenses Fonctionnement	545 170
Autofinancement	6 830
autres recettes	
Excédent reporté	
Total recettes d'investissement	6 830
Fonds de concours	
Autres investissements	6 830
Déficit reporté	
Total investissement	6 830

Il s'agit d'un budget de personnel et de contrats à l'entreprise pour réaliser les contrôles sur les installations.

Location de bâtiments

Location bâtiments économiques	2015	2016	2017	Évolution	
Recettes commerciales	574 176	557 950	637 828	79 878	14,32%
Fiscalité	-	-	-	-	-
Subventions	9 000	5 000	-	5 000	100,00%
autres recettes	5 000	47 295	47 447	152	0,32%
Total recettes Fonctionnement	588 176	610 245	685 275	75 030	12,30%
	-	-	-	-	-
Charges générales	386 741	403 793	353 451	50 342	-12,47%
Personnel	-	-	-	-	-
autres charges	12 955	5 250	5 250	-	0,00%
Total Dépenses Fonctionnement	399 696	409 043	358 701	50 342	-12,31%
				-	
Epargne brute	188 480	201 202	326 574	125 372	62,31%
autres recettes	10 500	10 500	500	10 000	-95,24%
Excédent reporté				-	
Total recettes d'investissement	198 980	211 702	327 074	115 372	54,50%
				-	
Fonds de concours				-	
Autres investissements	253 457	530 124	670 000	139 876	26,39%
Déficit reporté				-	
Total investissement	253 457	530 124	670 000	139 876	26,39%
				-	
				-	
Solde Investissement	- 54 477	- 318 422	- 342 926	24 504	7,70%
Recours à l'emprunt	54 477	318 422	342 926	24 504	7,70%

Le budget location des bâtiments contient l'ensemble des hôtels d'entreprises, pépinières et ateliers du territoire.

En 2017, un atelier relais sera réalisé sur Briec. Par ailleurs, des travaux d'amélioration du site du Rouillen vont permettre sa mise en location.

Les efforts de gestion des années précédentes ont permis en fonctionnement d'améliorer le niveau d'autofinancement.

L'emprunt d'équilibre est fixé à 342 K€.

Budget Zones Économiques

Zones d'activités	2015	2016	2017	Evolution	Evolution
Recettes commerciales	2 552 500	2 480 000	2 595 000	115 000	4,64%
Fiscalité	-	-	-	-	
Subventions	-	120 000	120 000	-	0,00%
autres recettes	-	-	-	-	
Total recettes Fonctionnement	2 552 500	2 600 000	2 715 000	115 000	4,42%
	-	-	-	-	
Charges générales	2 190 830	5 058 054	6 819 657	1 761 603	34,83%
Personnel	-	-	-	-	
autres charges	1 000	-	-	-	
charges financières	31 500	24 500	24 500	-	0,00%
Total Dépenses Fonctionnement	2 223 330	5 082 554	6 844 157	1 761 603	34,66%
				-	
Epargne brute	329 170	- 2 482 554	- 4 129 157	- 1 646 603	66,33%
Remboursement d'emprunt	450 000	600 000	600 000	-	0,00%
Autofinancement	- 120 830	- 3 082 554	- 4 729 157	- 1 646 603	53,42%
Recours à l'emprunt	120 830	3 082 554	4 729 157	1 646 603	53,42%

Il s'agit d'un budget qui constate des variations de stock d'une année sur l'autre, entre acquisitions, études, viabilisation et commercialisation de terrains.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence en matière d'aménagement des zones d'activités économiques relève exclusivement des EPCI.

Le BP 2017 des zones d'activités en dépenses s'élève à 7,44 M€ HT finançant :

- Des acquisitions (2,1 M€) et des travaux de viabilisation (1,42 M€) de la ZA de Kerlic
- Le remboursement du capital de la dette des emprunts moyen terme (600 K€) et le paiement les frais financiers (24,5 K€) qui y sont rattachés.
- Diverses études préalables à l'aménagement de la ZAD de Kerjaouen (310 K€)
- Des travaux de viabilisation de zones d'activités dont 700 K€ sur Menez Prat, 680 K€ sur Ti Lipig, 360 K€ sur Kerourvois II, 230 K€ sur Moulin des Landes.
- Des frais de gestion des opérations

Les recettes du budget, estimées à 2,71 M€, sont constituées notamment des ventes suivantes :

700 K€	Kerdroniou
885 K€	Moulin des Landes
600 K€	Menez Prat
300 K€	Guelen
111 K€	Quillihuec, Moulin du Loch

À noter une participation de la commune de Quimper au financement du giratoire de Menez Prat.

Annexe : focus sur les déchets

Collecte et traitement des ordures ménagères

Cf. annexe IV. A.7.2.1 état de répartition de la TEOM

Après avoir voté chapitre par chapitre (48 suffrages exprimés dont 48 voix pour), le conseil communautaire adopte le budget primitif 2017.